

BULLETIN D'ADHESION

Syndicat T.A.L.E.S.S.



Nom : Prénom : Née le : Ville de naissance :

Adresse : Ville : Code Postal :

E-mail Mobile : Tel fixe :

Situation Professionnelle : (cochez ci-dessous), et votre profession :.....;

Travailleur indépendant : Dirigeant de structure : Salarié : Fonctionnaire ou assimilé : Retraité :

ADHESION et COTISATION

L'adhésion est unique et fait référence à l'étude du dossier personnalisé initial (informations, conseils, organisation,...).

La cotisation apporte l'assistance libération personnalisée, le suivi du dossier, assistance devant les tribunaux si nécessaire (hors frais de déplacement), une participation aux investigations, recherches-développement du programme de défense et d'offensive contre toutes les caisses.

L'attestation sera délivrée en fin d'année civile. Vous êtes déjà adhérent d'une association :.....

Je souhaite devenir membre de TALESS, j'adhère et règle ma cotisation

➤ **Soit Membre actif : Libéré ou en cours de libération OU non libéré en contentieux avec les caisses :**

○ Vous êtes **Indépendant ou salarié** : Adhésion : 300 € et Cotisation : 75 € / mois

○ Vous êtes en **société avec salarié(s)** : Adhésion : 500 € et Cotisation : 150 € / mois

La Cellule sociale : En cas de **difficultés financières** merci de contacter le trésorier : tresorier@taless.fr

➤ **Soit Membre solidaire (non libéré) qui contribue aux actions du Syndicat TALESS:**

○ Vous êtes Gérant / Chef d'entreprise / salarié / retraité / ou autres : Cotisation : 15 €/mois

➤ **Soit Membre donateur :** Je fais un don de : €

J'ajoute un don de : € pour la participation à vos frais.

J'ajoute un don matériel de la nature suivante :

Signature ici

le:

• **Adhésion** : Soit par chèque à l'ordre de **TALESS**, soit par virement au profit du compte :

▪ RIB: 19106 00661 43653336722 92

▪ IBAN: FR76 1910 6006 6143 6533 3672 292 BIC: AGRIFRPP891

• **Les Cotisations** mensuelles débutent le mois suivant votre adhésion, joindre **une photo** par mail



CHARTRE DES ADHERENTS TALESS

Responsabilité :

- L'adhérent doit participer activement à l'élaboration de ses dossiers défensifs :
 - Remplir précisément toutes les informations relatives demandées.
 - Répondre aux organismes dans les délais impartis avec les documents fournis.
 - De fournir tous nouveaux documents.
 - Etre présent lors de ses convocations au tribunal
 - Etre présent lors des convocations de membres du Syndicat aux Tribunaux de sa ville (x1/mois)
- L'adhérent s'engage à participer aux actions collectives offensives.

Confidentialité :

Dans le cadre de notre activité, l'adhérent est appelé à utiliser des documents individuels et confidentiels.

Pour le respect de cette confidentialité, nous vous demandons de vous engager à ne divulguer aucun document fourni par TALESS à une tierce personne.

Tout manquement à cette obligation de confidentialité constituera une faute grave pouvant faire l'objet de poursuite. (Le syndicat se réserve le droit de réclamer l'adhésion et la cotisation annuelle à cette tierce personne)

Cette clause reste valable deux ans après la cessation de votre adhésion à notre syndicat.

Nom :

Prénom :

Date

Signature (avec mention lu et approuvé)

**Vous pouvez nous faire parvenir votre Bulletin d'adhésion (et la charte)
par mail : contact@taless.fr et par courrier : TALESS, 1058 route des plans, 06510 CARROS**

Ses informations ne peuvent être communiquées à l'extérieur de TALESS pour des opérations commerciales ou publicitaires. Chaque adhérent a le droit d'accès, de contestation et de rectification des données le concernant.

Syndicat T.A.L.E.S.S. - Syndicat des Travailleurs Assurés Librement en Europe pour leur Sécurité Sociale
TALESS - 1058 Route des Plans, 06510 CARROS – Tél : 04 22 13 57 37 - contact@taless.fr - www.taless.fr
Facebook : TALESS (@Syndicat.Taless) - Twitter : @Syndicat_Taless